

**LA CFE-CGC,
LE CHOIX
GAGNANT!**



Le **+** syndical
MANPOWER

CFTC-CSFV

Monsieur Patrick ERTZ

34 Quai de la Loire

75019 PARIS

Niort le 09 janvier 2018

Lettre AR

Monsieur,

Nous vous confirmons que votre représentant, Monsieur Etienne Jacqueau DSC CFTC Manpower a fait diffuser un document diffamatoire et mensonger à plus de 85 000 exemplaires.

Cette diffusion a été faite au format papier dans les professions de foi CFTC ainsi que via les adresses emails personnel des salariés de façon illicite.

Ce comportement déloyal et pénalement répréhensible est intolérable.

Devant la gravité du préjudice en terme d'image à la fois pour la CFE-CGC et pour la réputation des femmes et des hommes qui défendent les valeurs de la CFE-CGC, nous vous demandons de nous indiquer si vous soutenez les actes de votre représentant et s'il a agi avec votre accord.

Vous trouverez en pièce jointe les documents.

Recevez, Monsieur, mes sincères salutations.

Pierre Personne
DSC CFE-CGC Manpower

Copie François HOMMERIL

CFE-CGC MANPOWER La PAILLAUDIERE 79370 PRAILLES